

Séance du 21 décembre 2020

-----  
2020/099

Présents : Denis FEGNE / Philippe SOULE-PERE / Noémie DEUTSCH / Bernard JOUCLA / Alexandre ARRIZABALAGA / Juliette SALANNE / Dominique GAYE / JB MARTINEZ / Ingrid BOUTARFA / Stéphanie MARQUEZ / Hélène FRANCES / Caroline ECORCHON / Sébastien ABADIE / JC MADELAINE / Bruno CAZERES / Régine TOSON / Gisèle VINCENT  
En zoom : Michel DUHAMEL / Sandrine TREBUCQ

Absents : Bernard LHOSSEIN (procuration pour Denis FEGNE) / Jean TRILLE (procuration pour Gisèle VINCENT) / Laëtitia CAZABAN

Elue secrétaire de séance : Hélène FRANCES

## ACHAT D'EQUIPEMENTS POUR L'ARMEMENT DU POLICIER MUNICIPAL

M. le Maire informe l'assemblée municipale de la volonté du policier municipal d'être armé, notamment, au vu de l'évolution du contexte.

L'agent en charge de la sécurité a une forte expérience en tant que policier municipal et gendarme réserviste. Il manipule des armes depuis 20 ans. C'est une demande mûrement réfléchie qui favorise la montée en compétence de l'agent et qui permet aussi de renforcer sa position dans le contexte actuel.

Le renforcement du plan VIGIPIRATE a indiqué que, sur tout le territoire, la menace terroriste était élevée et que les personnels en uniforme étaient considérés par les terroristes comme des cibles.

Il est proposé au Conseil Municipal d'équiper le policier municipal et de procéder aux achats nécessaires (gilet pare-balle, coffre, arme, cartouche, formation) pour un montant d'environ 2.500€ TTC.

Ainsi informé et après en avoir délibéré le Conseil Municipal par

- 17 voix pour
- 3 voix contre
- 2 abstentions

autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à l'achat des équipements.

Extrait certifié conforme :

Certifié exécutoire,  
Compte tenu de la transmission  
en Préfecture le...**24 DEC. 2020**  
de la publication le...**24 DEC. 2020**  
IBOS,  
Le...**24 DEC. 2020**...



Le Maire,

  
Denis FEGNE



Le Maire,

  
Denis FEGNE

